FPETT

Portrait régional.

Données Emploi-formation

Guyane



2025.

*Le FPETT met à votre disposition **une collection de portraits régionaux** qui vise à présenter l'activité du travail temporaire en 2025 sur votre territoire. Que pèse le Travail Temporaire, qui sont les salariés intérimaires et que faut-il retenir de la formation ?*

L'objectif de ces portraits est de vous apporter des repères sur ces questions.

- **La 1ère partie éclaire la dimension économique de l'intérim sur le territoire.**

 Présentées en ETP (équivalents temps plein), les données permettent de mesurer le poids économique du Travail Temporaire et de le comparer aux autres secteurs.

- **La 2ème partie propose une approche axée sur les salariés intérimaires, utile pour une approche RH.**

 Les données, centrées sur les individus, permettent de comprendre le profil (âge, sexe, métiers, secteurs) des personnes à accompagner sur le territoire pour sécuriser leurs parcours professionnels.

- **La 3ème partie propose un panorama des données clés de la formation des salariés intérimaires.**

 Les données présentent les parcours de formation et les profils d'apprenants, illustrant la manière dont le Travail Temporaire contribue au développement de l'emploi et des compétences sur le territoire.

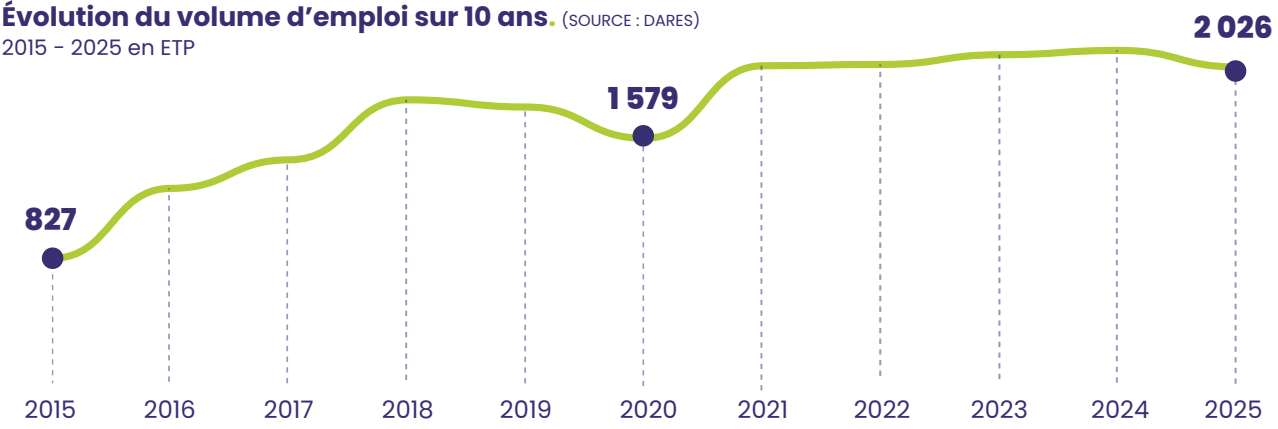
FPETT

En partenariat avec :
OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT

Données emploi. Dimension économique

Que pèse le travail temporaire en Guyane ?

Évolution du volume d'emploi sur 10 ans. (SOURCE : DARES)
2015 - 2025 en ETP

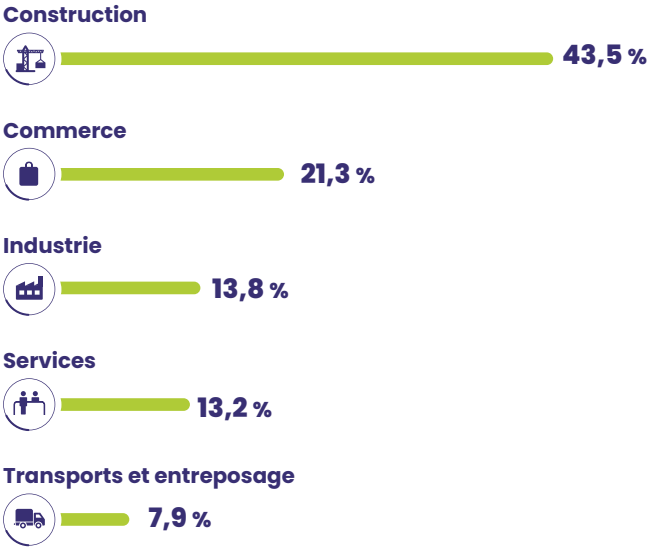


Clé de lecture : en 2025, on recense **2 026 salariés intérimaires** en équivalent temps plein.

QU'EST-CE QUE L'ETP ?
Les données DARES mesurent le volume de travail au cours d'un mois en comptabilisant les équivalents temps plein.

Grands secteurs utilisateurs en 2025 en ETP.

(SOURCE : DARES)



Clé de lecture :
le secteur de la construction représente **43,5 %** du volume d'emploi en ETP en intérim en Guyane.

2 026 **SALARIÉS INTÉRIMAIRES**
en ETP en 2025
dont **28 CDII**

28 **AGENCES IMPLANTÉES**
sur le territoire en 2025

0,3 % du nombre d'ETP total

(SOURCE : DARES)

16,9 % taux de chômage en 2025

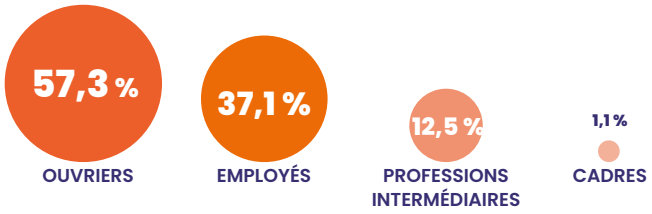
(SOURCE : INSEE)

Qui sont les intérimaires qui vivent en Guyane ?

QU'EST-CE QU'UN SALARIÉ INTÉRIMAIRE ?
Un salarié est représenté dès qu'il a réalisé au moins une mission en intérim au cours de l'année 2025.

Catégories socio-professionnelles en 2025.

(SOURCE : S2H)



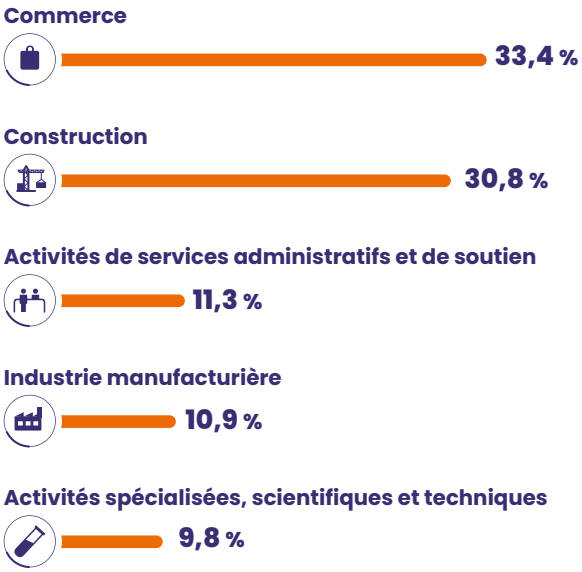
Clé de lecture :

57,3 % des intérimaires vivant en Guyane ont réalisé au moins une mission en tant qu'ouviers. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des CSP différentes. La somme des pourcentages peut être différente de **100 %.**
14 % des missions d'intérim n'ont pas de CSP renseigné.

7 705
SALARIÉS INTÉRIMAIRES EN 2025

0,3 %
DU NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS INTÉRIMAIRES

Top 5 des secteurs utilisateurs en 2025. (SOURCE : S2H)



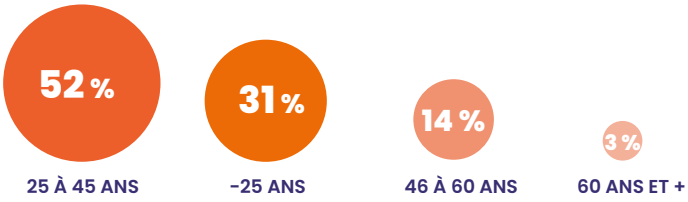
Clé de lecture :

33,4 % des intérimaires vivant en Guyane ont eu au moins une mission dans le secteur du Commerce. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des secteurs différents.

Répartion des salariés intérimaires. (SOURCE : S2H)

PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2025





Clé de lecture :

76 % des intérimaires vivant en Guyane sont des hommes.
52 % des intérimaires vivant en Guyane ont entre 25 et 45 ans.

Les principaux métiers occupés par les salariés intérimaires. (SOURCE : S2H)

Ouvriers non qualifiés

- 852 Manutentionnaires non qualifiés
- 724 Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
- 545 Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
- 295 Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
- 262 Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
- 148 Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
- 134 Nettoyeurs

Ouvriers qualifiés

- 602 Maçons qualifiés
- 359 Magasiniers qualifiés
- 267 Ouvriers qualifiés du travail du béton
- 158 Conducteurs routiers et grands routiers
- 145 Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
- 138 Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
- 110 Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
- 105 Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
- 86 Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
- 79 Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
- 77 Ouvriers qualifiés divers de type industriel

Employés

- 903 Employés de libre service du commerce et magasiniers
- 593 Caissiers de magasin
- 301 Vendeurs polyvalents des grands magasins
- 231 Autres vendeurs non spécialisés
- 192 Agents d'accueil non qualifiés
- 179 Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information
- 97 Secrétaires
- 88 Employés des services divers
- 83 Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 75 Employés administratifs non qualifiés
- 75 Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises

Professions intermédiaires

- 197 Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
- 93 Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels

Clé de lecture :

852 intérimaires vivant en Guyane ont réalisé au moins une mission en tant que Manutentionnaires non qualifiés.

Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des métiers différents.

Retrouver la liste complète des métiers par région, département ou intercommunalité : https://territoire.observatoire-interim-recrutement.fr/

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Guyane ?

QUELS SONT LES PARCOURS DE FORMATION PRÉSENTÉS ICI ?

Mis en œuvre à l'initiative d'une agence d'emploi, ils associent formation et missions en intérim.
Sont présentées ici les actions réalisées dans le cadre :

- **Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), Contrat d'Alternance Reconversion (CAR)**, des dispositifs de branche du travail temporaire
- **Contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage**, des dispositifs d'alternance
- **Des Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collective (POEC)**, un dispositif demandeur d'emploi

Les principaux dispositifs en 2025. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture :

100 % des contrats rattachés aux agences d'emploi de Guyane ont été réalisés au travers des dispositifs de branche CIPI/CDPI/CAR.

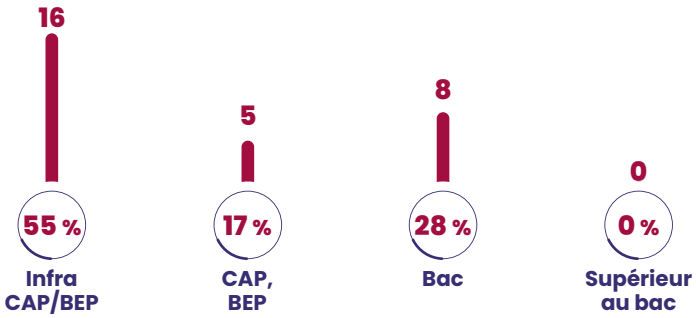
(SOURCE : AKTO)

29 **APPRENANTS EN 2025**

0 % des apprenants en situation de handicap

335 h durée moyenne des actions de formation

Niveaux d'entrée en formation. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture :

55 % des apprenants ont un niveau infra CAP/BEP lors de l'entrée en formation.

En **Guyane**, le **recours** aux **dispositifs de formation** présentés ici **diminue** en 2025, avec 29 parcours contre 44 en 2024.

Les dispositifs de branche constituent le **principal levier de formation** et concentrent l'ensemble des parcours en 2025. Le recours au CIPI reste quasiment stable, avec 10 parcours en 2025 après 11 en 2024, tandis que la mobilisation du CDPI recule, avec 19 parcours en 2025 contre 27 en 2024.

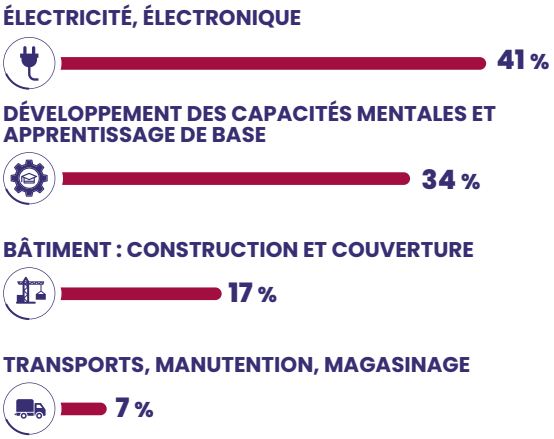
Le **recours** aux **contrats en alternance n'est plus observé en 2025**, après 6 parcours en 2024.

Précision méthodologique : la répartition départementale des formations repose sur le SIRET de l'agence d'emploi à laquelle le contrat de formation est rattaché. Ce rattachement pouvant être centralisé sur un même établissement pour certains réseaux, les données ne reflètent pas nécessairement le lieu réel de réalisation des formations.

Données formation.

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Guyane ?

Intitulés des premières formations NSF / Formacode. (SOURCE : AKTO)

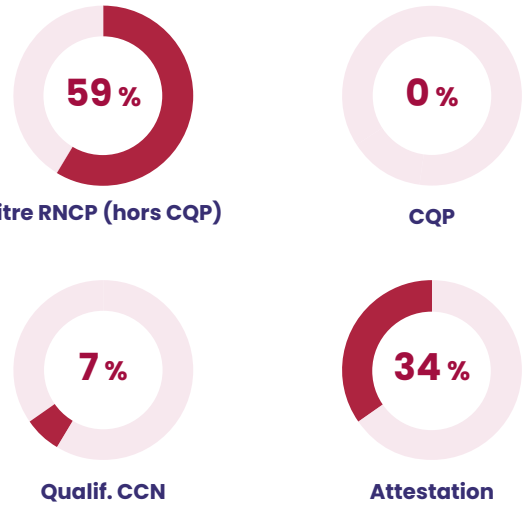


Clé de lecture :

le domaine de l'électricité, électronique représente **41 %** des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

Type de validation en fin de formation.

(SOURCE : AKTO)

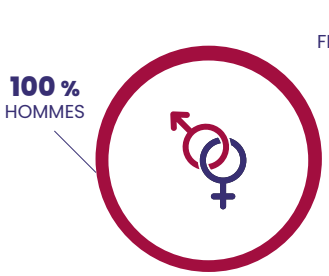


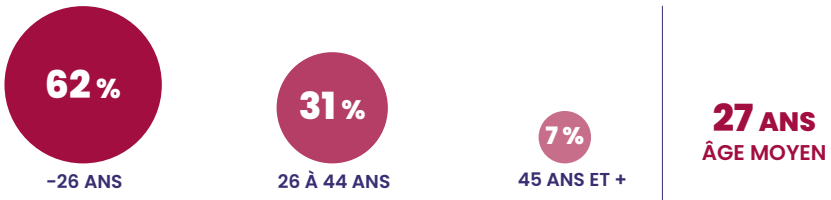
Clé de lecture :

59 % des formations sont validées par des Titres RNCP.

Répartition des apprenants. (SOURCE : AKTO)

PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2025





Clé de lecture :

100 % des apprenants sur le territoire sont des hommes.
62 % des apprenants ont moins de 26 ans.

ENGAGÉ
POUR L'EMPLOI INTÉRIMAIRE

A PROPOS DU FPETT :

Créé en 1996, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche du travail temporaire, le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT) est l'acteur de référence de la sécurisation des parcours et du développement des compétences des salariés intérimaires.

Il finance des parcours de formation et d'accompagnement. Il conçoit également et met en oeuvre des actions et des ingénieries spécifiques visant à renforcer les compétences et à améliorer l'insertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi intérimaires, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences professionnelles. Le FPETT déploie son intervention avec l'appui des équipes d'AKTO, opérateur de compétences présent sur l'ensemble du territoire.

Ses orientations et ses priorités sont définies par un Conseil d'administration paritaire constitué à parts égales de représentants des organisations représentatives des salariés et de l'organisation représentative des employeurs.

Association Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT a financé, en 2025, 171 000 actions de formation des intérimaires, grâce aux contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de branche.

A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT :

L'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement est l'observatoire prospectif paritaire des métiers et de qualifications de la Branche du travail temporaire.
Il produit des études statistiques et qualitatives à destination de la profession, des salariés et des partenaires du secteur sur les questions d'emploi, de compétence ou encore de santé et sécurité au travail.

FPETT

Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire

5, rue Lespagnol • 75 020 Paris

www.fpett.fr